



Identité

SENEGAL : NEKKAL - PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT CIVIL ET À LA CONSOLIDATION D'UN FICHIER NATIONAL D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

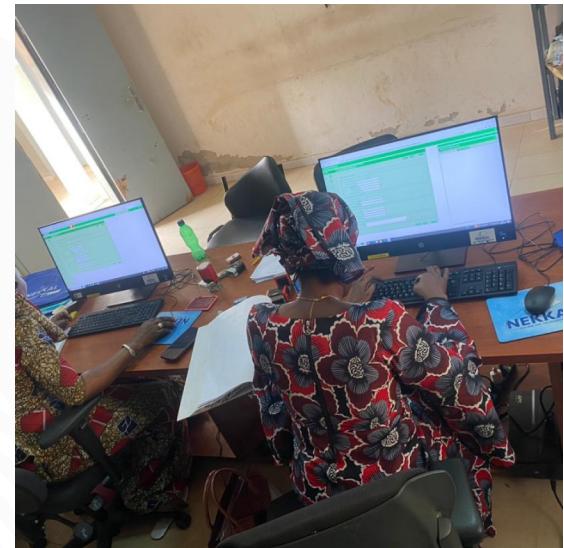
L'état civil est l'un des fondements d'un État moderne et un droit essentiel du citoyen. La troisième Conférence des ministres de l'état civil et de la santé publique, tenue à Yamoussoukro les 12 et 13 février 2015, a appelé les États africains à faire de l'état civil une priorité de l'agenda politique régional et à adopter des mesures pour réformer ainsi qu'améliorer les systèmes d'état civil et de statistiques démographiques (CRVS). Sur cette base, plusieurs pays africains, dont le Sénégal, ont lancé un processus d'évaluation et d'élaboration d'une stratégie nationale d'état civil.

Présentation

Dans le cadre du fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique, l'Union Européenne a adopté le financement du programme d'appui au renforcement du système d'information de l'Etat civil et à la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique au Sénégal devenu programme NEKKAL avec comme slogan « mon état civil ma citoyenneté ».

Le programme contribue à la modernisation de l'état civil par un appui au pilotage stratégique et à travers une amélioration de l'offre et de la demande des services d'état civil. Par ailleurs il appuie la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique relié au système d'information de l'état civil informatisé à même de sécuriser l'identité de la population et d'être exploitable par d'autres administrations utilisatrices.

L'exécution du programme est assurée conjointement par CIVIPOL et ENABEL, sous la maîtrise d'œuvre de la Direction de l'Etat Civil du Ministère sénégalais des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires (MCTDAT), partenaire principal du programme.

**STATUT DU PROJET****En cours****TYPE DE FINANCEMENT****Union Européenne****TYPE DE CONTRAT****Subvention**

Activités et résultats

L'objectif général du projet est de contribuer au respect des droits des personnes liés à la reconnaissance de leur identité par la mise en place d'un système d'information de l'état civil efficient et la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique sécurisé.

Les objectifs spécifiques sont :

- (R1) l'amélioration du pilotage stratégique de l'état civil ;
- (R2) le renforcement de l'accès des populations à des services d'état civil de qualité ;
- (R3) la mise en place d'un système national d'information de l'état civil bien articulé avec les différents fichiers d'identification biométrique.

Le projet en chiffres



28 M€

BUDGET TOTAL



10

10 MILLIONS D'ACTES NUMÉRISÉS



20

20 MILLIONS D'ACTES INDEXÉS

Chronologie

🚩 Juin 2019

Début du projet

🚩 Septembre 2020

Installation de l'équipe programme

🚩 Mai 2021

Lancement de la Stratégie Nationale
de l'état civil



▶ Décembre 2021

Publication des marchés de Numérisation et d'Indexation

▶ Février 2022

Visite de Parlementaires européens à Thiès Ouest



▶ Mars 2022

Publication du marché de l'application de gestion de base des faits d'état civil

 Délégation de l'Union européenne au Sénégal

[PROS DE NOUS](#) ▾ [RELATIONS AVEC L'UE](#) [INFORMATIONS PRATIQUES](#) ▾ [PROJETS](#) ▾ [OPPORTUNITÉS](#) ▾

> Senpol > AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES - Fourniture, livraison, installation, mise en service, support et maintenance d'équipements et de logiciels dans les sites hébergeant l'application de base de gestion des faits d'état civil du Sénégal

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES - Fourniture, livraison, installation, mise en service, support et maintenance d'équipements et de logiciels dans les sites hébergeant l'application de base de gestion des faits d'état civil du Sénégal

▶ Avril 2022

Attribution et signature des marchés d'indexation et de numérisation

▶ 01 Septembre 2022

Attribution et signature du marché de développement de l'application de gestion

01 Octobre 2022

Première mission de numérisation des registres d'état civil



31 Décembre 2022

Autorisation d'exploitation du site d'indexation par la Commission de Protection des données personnelles du Sénégal



01 Mai 2023

Déploiement du pilote de l'application de gestion



02 Mai 2023

Création de l'Agence Nationale de l'Etat Civil

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAÎSSANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS	ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces à adresser au directeur de l'Imprimerie nationale à Dakar.	VOIE NORMALE Six mois Un an Six mois Un an	La ligne 1.000 francs
Les annonces doivent être remises à l'imprimeur au plus tard le mardi. Elles sont payées d'avance.	VOIE AERIENNE Six mois Un an	Chaque annonce répétée... Moins pris (Il n'est jamais compris moins de 10.000 francs pour les annonces).
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	de la CEDÉAO 15.000 F 31.000 F	—
	Français, RDC, R.C.A., Afrique, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Tunisie, Pays Prix du numéro Année courante 600 F Année ant. 700 F Par le poste Majoration de 130 F par numéro Journal régularisé 600 F Par le poste	Compte bancaire B.C.I.S. n° 102719645881

SOMMAIRE

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
DE L'AMENAGEMENT ET
DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

2023 Décret n° 2023-973 portant création et fixant

02 mai PARTIE OFFICIELLE

01 Juin 2023

Validation de la Stratégie Nationale de l'état civil



01 Septembre 2023

Déploiement du pilote étendu de l'application de gestion



01 Août 2023

Acquisition de 1200 PCs, imprimantes et équipements informatiques



01 Octobre 2023

Finalisation de l'avant projet de loi sur l'informatisation des faits d'état civil

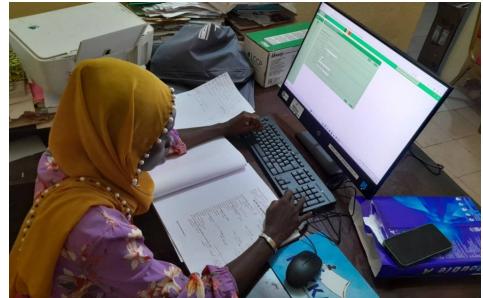
01 Octobre 2023

Signature d'un contrat d'interconnexion avec Sénégal Numérique



01 Décembre 2023

Déploiement de l'application de gestion dans les centres d'état civil



11 Décembre 2023

1er symposium international des pays de l'Afrique francophone sur l'état civil



15 Décembre 2023

Fin de la numérisation : 9 millions d'actes indexés



01 Mars 2024

Finalisation de l'installation des équipements dans les datacenters de l'Etat du Sénégal



01 Juin 2024

Fin de l'indexation : 20 millions d'actes indexés



01 Mars 2024

Finalisation de l'interconnexion des centres d'état civil : 405 centres connectés par Sénégal Numérique



01 Septembre 2024

Poursuite des déploiements : 266 centres formés et équipés



13 Février 2024

🚩 28 Février 2025

Fin du projet

